



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUIGNEAU



ACTUALITÉ

**Budget
2022**

**MORLAIX
COMMUNAUTÉ**

La mobilité

**Lanleya,
au cœur de l'histoire**

ÉDITO



Bonjour à toutes et à tous,

La municipalité a décidé de placer la démocratie participative au cœur de son action et de nommer un adjoint chargé de ce domaine ainsi que de la communication municipale. La pandémie ne nous a malheureusement pas permis de mettre en place cette politique aussi vite que nous le souhaitions.

Nous avons cependant commencé à appliquer ces principes au fonctionnement interne de l'équipe municipale en associant l'ensemble des élus aux décisions, en réunissant régulièrement les commissions et en créant des comités consultatifs locaux dans lesquels siègent des citoyens non élus. Dans le même esprit, les procès-verbaux du conseil municipal rendent désormais également compte des débats qui s'y sont déroulés.

Depuis le début de 2022, certaines choses ont avancé et des actions ont pu être menées en destination des habitants :

- Présentation du projet d'aménagement de la rue du 9 Août : construction de logements sociaux et amélioration de l'entrée du bourg, qui n'était vraiment pas très engageante.
- Présentation des travaux de sécurisation de la sortie de l'école de Lanleya et, plus récemment, projet de construction de logements dans le même quartier de Plouigneau.

Nous continuerons dans cette voie. Informer la population est une chose importante, mais nous voulons aussi permettre aux Ignaciens et aux Ignaciennes d'apporter eux-mêmes leur contribution. Ils pourront le faire dans le cadre des budgets participatifs dont la mise en place a été décidée pour 2023 en faveur de projets liés au développement durable et au lien social.

Quant au Conseil Municipal des Jeunes, il a enfin pu se réunir. L'investissement et l'enthousiasme des jeunes conseillers nous impressionnent à chaque réunion !

La refonte de la communication municipale nous tenait à cœur et nous avons choisi de rendre aux deux publications leur rôle d'information et de service aux habitants : Plouigneau Actus pour l'actualité récente et Le Mag pour approfondir les sujets concernant la commune.

Une autre décision importante a été l'embauche d'une chargée de communication au sein de la commune. Non pas dans un but de propagande, comme le pensent certains esprits chagrin, mais afin de mettre en avant les atouts de Plouigneau : ses associations, ses entreprises, son environnement... Le rôle de Charlène Berche est de mettre du liant entre la mairie et ses différents services, d'informer sur les événements de l'écomusée, de la médiathèque, des associations, etc., et de se charger des contacts avec la presse.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été malgré un contexte international préoccupant.

Jean-Yves Le Comte,
adjoint à la démocratie locale et à la communication

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p. 3

- CMJ
- Rénovation de l'école de La Chapelle-du-Mur
- Budget 2022 p. 4 - 5

DOSSIER p. 6 - 8

Lanleya,
au cœur de l'histoire

PRÉSENTATION D'UN SERVICE p. 9
Le CCAS et l'EHPAD

PORTRAIT p. 10 - 11
La ferme Restédern

PLOUIGNEAU... DANS L'AGGLO p. 12 - 13
Les mobilités

DÉVELOPPEMENT DURABLE p. 14
Zéro phyto

ÉTAT-CIVIL p. 15

L'OPPOSITION p. 15

RETOUR SUR p. 16
Morlaix Arts Tour

ACTUALITÉS

La Chapelle du Mur une rénovation de l'école bien avancée

Démarrés en ce début d'année, les travaux avancent à bon rythme. C'est un lourd chantier qui consiste en une rénovation énergétique et structurelle (bâtiments très fortement dégradés), ainsi qu'une réorganisation des locaux en réponse aux demandes des enseignants, des personnels et des parents.

LA PREMIÈRE PHASE a porté sur la partie maternelle dont les travaux seront achevés durant l'été. Pendant ce chantier, les élèves de maternelle ont été accueillis dans les locaux de la salle Ty Ar Vur, et un bungalow a également été utilisé pour assurer la continuité scolaire. Cette phase est en passe d'être achevée et les enfants de maternelle vont réintégrer leurs locaux neufs à la rentrée de septembre. Ce sera alors au tour des classes de primaire d'utiliser les locaux temporaires. Les travaux dureront plusieurs mois, et l'achèvement est prévu pour l'été 2023.

Une rénovation durable

À cette date tous les enfants seront alors hébergés dans des classes neuves. Une chaudière à pellets (granulés) remplacera la chaudière à gaz, ce qui aura pour effet de diviser par deux, au moins, la facture énergétique annuelle, voire même bien davantage compte tenu de l'évolution galopante des prix des énergies fossiles. Une bonne chose par conséquent pour l'environnement, mais aussi pour les finances communales.

Au total l'opération coûtera environ 1 350 000 €. Une forte mobilisation des élus a permis de réunir des financements. Ainsi 815 000 € d'aides diverses sont obtenues (DSIL, DETR, Département, Région, fonds Leader) ce qui réduira le coût total de l'investissement à la charge de la commune à environ 550 000 €. ●



⇒ Conseil Municipal des Jeunes ⇌

Motivés !

Installés depuis janvier 2022, les jeunes conseillers municipaux de la commune n'ont pas attendu longtemps pour passer à l'action ! Ils ont déjà pris de nombreuses initiatives, dont certaines sont déjà en place dans Plouigneau. On vous propose d'en découvrir quelques-unes.

C'EST TOUS ENSEMBLE, accompagnés par des élus et encadrés par Maéva Pezant, stagiaire au relais des jeunes, que se tient une fois par mois leur réunion. Un moment toujours très riche en échanges et en idées. Les thèmes dont ils souhaitent débattre ne touchent pas seulement à des domaines attendus comme l'environnement, la culture ou le sport et les loisirs. En effet, leurs questionnements se tournent également vers la sécurité routière, le transport scolaire ou encore la chasse. Par exemple, ils souhaitent pouvoir régler un problème souvent évoqué entre eux : celui du trafic des deux roues motorisés aux abords du complexe sportif. Ils sont bien conscients que cela crée un danger pour les utilisateurs des aires de jeux, et des nuisances dans ce secteur. Des solutions sont à l'étude, et ils espèrent rapidement pouvoir apporter des solutions avec l'aide de la municipalité.

Des jeunes impliqués et responsables

C'est à l'occasion du concert

« Unis pour l'Ukraine », que le CMJ a pu réaliser sa première action publique. En effet, très impliqués, les jeunes conseillers ont participé à l'organisation en tenant pendant tout l'après-midi un stand de vente de produits dérivés avec beaucoup d'énergie et de persuasion. Le bénéfice de leur vente a été reversé à la Fondation de France pour venir en aide aux réfugiés. Autre sujet qui leur tient à cœur, celui de la sensibilisation au tri des déchets. C'est auprès de leur génération qu'ils ont voulu passer à l'action, en mettant en place une série d'interventions auprès des écoliers de la commune. Des ateliers qu'ils ont souhaité mener eux-mêmes ! Le premier s'est tenu le 16 juin dernier auprès des élèves de l'école de Lanleya. Minutieusement préparé, il a été très apprécié, aussi bien par les participants que par les organisateurs, et ils vont continuer leur tournée des établissements. Autant d'actions qui en appellent d'autres, avec une équipe très motivée et qui ne manque pas d'idées ! ●

Budget 2022

DE NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION



Le compte administratif et le budget primitif 2022 ont été présentés au conseil municipal le 31/03/2022. Ce budget a été élaboré en début d'année, avant l'invasion de l'Ukraine. Il n'intègre donc pas l'envolée des prix de l'énergie, la forte poussée de l'inflation, la pénurie de certains produits, conséquences de cette guerre. Il conviendra aussi de prendre en compte les mesures gouvernementales annoncées pour début juillet (augmentation du point d'indice, revalorisation des grilles salariales, etc.), dont nous ne connaissons pas encore le détail, mais qui auront de toute évidence un impact sur l'exercice budgétaire. Ce budget primitif, voté par le conseil municipal le 31 mars 2022, se structure en deux sections (fonctionnement et investissement). ●

www.plouigneau.fr

C'EST QUOI LE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif est un document qui retrace toutes les dépenses et les recettes de l'année écoulée.



QUEL EST LE MONTANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2022 ?

Il s'élève à **4 183 071 €**, en progression de **0,16 %** par rapport au budget primitif de 2021.

C'EST QUOI UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

C'est le budget qui permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Ce document est soumis à l'approbation du conseil municipal. **Il a été approuvé à l'unanimité** par ce dernier, lors de la séance du **31/03/2022**.

L'ensemble des **dépenses** (fonctionnement et investissement) pour l'année 2021 s'élève à

5 479 017 €

Les **recettes**, quant à elles, représentent

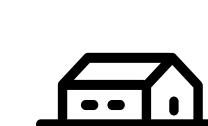
5 853 631 €

Quelles sont les projets d'investissement importants à court terme ?

Investir, c'est avant tout, avoir une vision globale et ambitieuse du développement de la commune, et ce de manière cohérente et responsable. C'est aussi aller chercher des partenariats et des cofinancements.



Projets matures pour 2022/2023 à Plouigneau



AXE 1 Équipements et Services

- Construction d'une crèche de 18 places dans le secteur de Pors an Doas
- Opération de renouvellement urbain sur l'îlot du 9 août
- Étude de faisabilité sur la rénovation de la salle omnisports ; opportunités de développement du tennis et du boulodrome
- Mise en place d'une charte chromatique et d'une aide au ravalement
- Création d'un pôle Maison France Services / Médiathèque - Tiers Lieux
- Réflexion sur la mise en place d'un réseau de chaleur



AXE 2 Habitat et renouvellement urbain

- Mise en valeur des zones humides (plan d'eau et bois des naissances)
- Réflexion sur la mise en valeur de la zone de remblais rue de Bederneau



AXE 3 Identité et cadre de vie

- Réalisation d'un plan de circulation
- Réalisation de la liaison cyclable Morlaix / Plouigneau en concertation avec le Département qui devient le financeur et décideur unique
- Covoiturage



AXE 4 Mobilité

- Étude shop'in
- Pass' commerce



AXE 5 Économie

- Réalisation d'un plan de circulation
- Réalisation de la liaison cyclable Morlaix / Plouigneau en concertation avec le Département qui devient le financeur et décideur unique
- Covoiturage



**Petites villes
de demain**



L'ensemble des documents relatifs à ce budget est consultable au secrétariat général de la mairie et qu'une note de présentation synthétique est disponible sur le site internet de la commune.



Lanleya l'un des plus beaux villages de Bretagne

Le village de Lanleya a su conserver son caractère authentique. Son histoire débute il y a plus de 2 000 ans : un certain Leya ou Laya y aurait fait des miracles. Il fait partie de ces nombreux saints dont les Bretons conservèrent le souvenir lors des premiers siècles de l'ère chrétienne. Un oratoire aurait été bâti autour de son tombeau, puis par extension un village sans doute modifié au fil du temps. Mais depuis le XVI^e siècle, le village a peu changé et a su conserver son caractère.

Jean et Francine Faour nous ont raconté Lanleya, un précieux témoignage de la vie dans le Trégor rural du XX^e siècle.

JEAN FAOUR a toujours vécu ici dans cette maison de bourg située juste en face de la chapelle Saint-Nicodème. Il y est né en 1934. À cette époque, la maison est un café, tenu successivement par le grand-père puis par le père de Jean. Le bourg compte alors plus d'un café, ce sont des lieux de rendez-vous où les habitants se retrouvent.

Grandir à Lanleya

Jean Faour fréquentait l'école de Lanleya, tout près de sa maison. Il y avait déjà une trentaine d'élèves, comme aujourd'hui. Dans les années 30 et au début des années 40, l'école comptait deux classes, une de maternelle et une de primaire. Ensuite, Jean a poursuivi sa scolarité à Lanmeur : « J'y allais à vélo. Ça faisait une trotte, mais on ne se plaignait pas, on y avait



« Jean et Francine Faour posent devant ce qui fut autrefois l'entrée du café familial. La plaque de Licence IV, autorisant la distribution de boissons alcoolisées, est restée en place, comme pour célébrer la mémoire du lieu. À l'intérieur, la salle ne ressemble plus tout à fait à un commerce, mais le meuble de bar est là. « Nous l'avions acheté à Taulé, l'ancien propriétaire avait en fait transformé un lit clos en meuble de bar » explique Francine. »



LE MANOIR DE LANLEYA GRANIT ET SCHISTE

Cet imposant manoir comportant une tour massive, date du XVI^e siècle ; il a été la propriété des familles de Lampezre, du Parc, du Dresnay, de Kergariou, jusqu'à la Révolution où il a été vendu comme bien national. Il a été restauré une première fois au XIX^e siècle, racheté au XX^e siècle en 1991 par André Marrec, qui l'a restauré durant vingt années. Le manoir contribue au charme authentique de Lanleya.

même pris goût, ça faisait partie de notre vie. Ma sœur, elle, a dû partir étudier à Saint-Brieuc, elle aurait dû être affectée à Tristan Corbière mais le lycée était occupé par les Allemands pendant la guerre. Elle voulait devenir institutrice. » Le dimanche, Jean était enfant de chœur à la chapelle Saint-Nicodème. Il se souvient que chaque année, le dernier dimanche de juillet était consacré au Pardon, une tradition qui demeure encore aujourd'hui à Lanleya.

En 1955, Jean a 21 ans, il quitte Lanleya pour faire son service militaire au Maroc, il y reste 21 mois puis rentre au berçail pour commencer sa vie active. C'est le seul événement de sa vie qui le contraindra à quitter Lanleya.

Travailler à Lanleya

À son retour, il monte une affaire



LOTISSEMENT Accueillir de nouvelles familles

L'ensemble du secteur de Lanleya est classé en zone agricole au PLUi de Morlaix Communauté. Dans ces conditions aucune construction supplémentaire ne sera possible à l'avenir en extension de l'urbanisation déjà existante.

Un lotissement a été construit à proximité de l'école il y a environ 10 ans et un lot de 1734 m² par la municipalité en direction de la population, restait toujours en vente en 2021. Aussi, en l'absence d'acquéreur sur cette dernière parcelle constructible dans ce hameau, la municipalité a sollicité Finistère Habitat. Le bailleur social a accepté d'y construire trois pavillons accessibles aux familles, en location dans le cadre de renforcement de la mixité sociale, dans le sens d'un vivre ensemble et de partage de l'espace urbanisable. Par ailleurs ce projet est susceptible d'apporter un renfort en effectifs scolaires, essentiel pour l'école de Lanleya et sa pérennité. ●



LA CHAPELLE SAINT-NICODÈME. GRANIT, GRÈS ET SCHISTE

La chapelle Saint-Nicodème est un très seul ouverture et prolonge le pignon beau témoignage de l'architecture de style occidental. Cette méthode permettait aux Beaumanoir, très caractéristique du Bas-Trégor (que l'on situe entre Le Queffleuth et le Léguer) : en forme de croix latine, elle comprend un chevet à trois pans. Le clocher-mur est caractéristique de l'architecture Beaumanoir : le clocheton est percé d'une polychrome sont particulièrement notables.

>>>

systématique en auto. »

De 1965 à 1980, Jean est élu à la mairie de Plouigneau. Il est adjoint au maire pendant quelques années, s'occupe des archives municipales. Il est aussi DDEN (délégué départemental de l'Éducation Nationale). Parallèlement, il fait marcher sa menuiserie qui tourne avec 2 ou 3 salariés, selon les périodes. Pendant ce temps-là, Francine s'occupe du café. Elle y accueille ses habitués : « Des gens calmes la plupart du temps. Mais c'était toujours un peu plus agité quand on accueillait les enfants, car le café a fait office de cantine scolaire quand il n'y en avait pas encore à l'école. Une année, on a même accueilli les candidats de l'opposition qui travaillaient sur leur campagne municipale. C'était un peu surréaliste puisque Jean était dans la liste en place ! À la tombée de la nuit, on les voyait même coller leurs affiches de campagne dans le village ! »

Aujourd'hui, il n'y a plus de commerce à Lanleya, mais une cinquantaine de familles y habitent. Son école dont les effectifs semblent constants démontre que les jeunes couples y ont aussi trouvé le bonheur ! ●

ET EN BRETON ?

- Le village : *kêriadenn, ar gêriadenn*
- Un témoignage : *un testeni*
- L'école : *ar skol*
- La mairie : *an ti-kêr*
- Le café : *kafe, ar c'hafe* (s'il s'agit de la boisson)
- Le café : *an ostaleri* (s'il s'agit du débit de boisson)
- La cantine : *kantin, ar c'hantern* (*kantin-kér* : cantine municipale)
- La famille : *ar famlh*
- Le bonheur : *erusted* (*erus* : heureux)
- Une chapelle : *ur chapel*
- Un manoir : *ur maner* (*kastell* : château)
- Un moulin : *milin, ur vilin*



LE MOULIN À EAU DE LANLEYA

Le moulin qui dépendait du Manoir de Lanleya date également du XVI^e siècle ; il a été construit le long du ruisseau de Quillidien. Plouigneau aurait compté autrefois vingt-trois moulins.

TRAVAUX

Il était temps de sécuriser les abords de l'école !

Actuellement, l'accès à l'école n'est pas assuré dans les conditions les plus satisfaisantes. Les parents stationnent le stationnement sur la chaussée et en piétons sont prévus, et les talus et arbres sur la rue principale, route de Kerlaz, sécurisant les déplacements à pied et seront conservés autant que possible, pour et parents et enfants rejoignent l'école à vélo. La population a été informée du projet de sécurisation des abords de l'école primaire de Lanleya, en limitant le stationnement. Des cheminement rurale de Lanleya. Un espace de jeux pour préservé la biodiversité et le caractère en empruntant la chaussée. Cette situation est relativement dangereuse. et propositions lors d'une réunion qui a été organisée le 5 février 2022. L'accès à l'école de stationnement. Aussi, conformément à son programme électoral, la municipalité a lancé un se fera donc en sens unique, par la voie

PRÉSENTATION D'UN SERVICE



actif : « On s'est donné pour mission de vérifier que les personnes vulnérables n'étaient pas en souffrance. On a constaté un réel élan de solidarité : il y avait presque toujours un voisin, un proche qui nous avait devancé. On reste très vigilants aujourd'hui sur cette question de l'isolement social », complète Corinne Kerleguer.

Et l'EHPAD de Plouigneau, alors ?

C'est un établissement public, médico-social, d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes qui relève de la fonction publique territoriale. Les salariés, tous métiers confondus, ont fait un gros travail ces deux dernières années pour traverser au mieux la crise sanitaire et garantir aux résidents un accompagnement de qualité. L'EHPAD est administré par le CCAS et financé par le conseil départemental, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les familles elles-mêmes. Une aide sociale peut être attribuée aux résidents en fonction de leurs ressources.

« Le reste à charge est souvent un problème pour les familles ou les résidents, parce que vivre en EHPAD, ça reste très cher, on est confrontés à des situations parfois très complexes. On va s'occuper de sonder les possibilités d'allocations logement que la Caisse d'allocations familiales ou la Mutualité Sociale Agricole peuvent accorder », explique Georgette Le Scornet. L'équipe d'élus procède actuellement à une analyse des besoins sociaux, en lien avec Morlaix Communauté. À cet effet, en début d'année, trois questionnaires ont été soumis aux retraités, aux parents et aux jeunes pour mieux saisir leur état d'esprit et leurs attentes. 212 questionnaires sont actuellement en cours de traitement, très riches de propositions. Mais le sujet du moment reste encore la crise sanitaire : « 78 % des retraités qui ont répondu à notre questionnaire se disent préoccupés par la crise sanitaire. 52 % se disent fatigués et 38 % expriment une certaine inquiétude ». Les difficultés liées à la dématérialisation des démarches administratives posent également la question cruciale de l'accès aux droits, mais expriment aussi une attente forte de lien social. « Cette étude nous a permis aussi de mettre en évidence la richesse que constituent encore les solidarités familiales et de voisinage, un atout à préserver sur notre commune », conclut Alain Simon. ●

Une politique sociale qui se soucie des plus fragiles

Ce n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans la multiplicité des sigles d'organismes sociaux. Si ceux de l'EHPAD et du CCAS évoquent bien des choses à la plupart d'entre nous, les missions qui les lient ne sont pas toujours simples à saisir.

Pour vous expliquer tout cela, nous avons rencontré les élus ignaciens en charge de la politique sociale de la ville.

CE JOUR-LÀ, Corinne Kerleguer, agent du CCAS, et les élus de Plouigneau, Brigitte Le Goff, Georgette Le Scornet, Audrey Prigent et Alain Simon sortent tout juste d'une réunion de travail. C'est un rendez-vous régulier où chacun a sa place.

Un CCAS, c'est quoi au juste ?

Le Centre communal d'action sociale est un établissement public géré par un conseil d'administration, présidé par le maire, composé d'élus et de personnes qualifiées. Il est chargé de mettre en œuvre « une action générale de prévention et de développement social dans la commune », en lien étroit avec les partenaires sociaux du territoire. Les actions du CCAS s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux personnes âgées, aux actifs comme aux retraités. Le CCAS assure différentes missions au service de la population. Il accueille les personnes en difficulté, examine et traite leurs demandes, organise la banque alimen-

EN QUELQUES CHIFFRES

- 2016 : nouveaux bâtiments pour la maison de retraite qui devient EHPAD
- L'EHPAD accueille 70 résidents
- Tarif journalier hébergement : 55,03 €
- Une unité de vie protégée



À la ferme de Restédern, on fait des produits laitiers depuis quatre générations

En 1931, le grand-père de Jean-François Montréer arrive de Lannéanou pour acheter la ferme de Restédern, décide d'élever des vaches et de commercialiser le lait. Aujourd'hui, la ferme est toujours dans la famille Montréer, qui a su faire évoluer l'activité en fabriquant du beurre, des yaourts et de la faisselle. La famille élargit aujourd'hui sa gamme de produits en se lançant dans la fabrication de fromages. Rencontre avec une famille d'agriculteurs ignaciens.



CE JOUR-LÀ, c'est Isabelle, l'épouse de Jean-François Montréer qui nous invite à sa table. Jean-François est en tournée de livraison. Leur fille Hélène prend son café aux côtés des salariés de la ferme, Simon, Astrid et Yann. Ensemble, ils nous racontent l'histoire de cette ferme qui s'est fait une belle place localement : on trouve les produits de la ferme de Restédern un peu partout sur le territoire. Des petites épiceries aux grandes surfaces, en passant par les restaurateurs ou les charcutiers, les commerçants de la région ont su reconnaître la qualité de ces produits.

Histoire d'une exploitation ignaciennne

Lorsque le grand-père Montréer

achète la ferme en 1931, il a déjà vécu une vie d'agriculteur à Lannéanou. À l'époque, on se soucie surtout de produire du lait. Moins de dix ans après, la ferme était reprise par son fils : « Les parents de mon mari se sont mariés le 6 juin 1944, ça s'invente pas une date pareille ! Ensemble, ils ont développé la ferme. Leur mariage a permis d'agrandir le domaine en rassemblant leurs terres respectives » raconte Isabelle. Dans les années 50, c'est le tout début de la vente de produits transformés. « À l'époque, on livrait encore le lait cru à la louche. Les gens laissaient leur monnaie dans le pot, les normes d'hygiène n'étaient pas tout à fait aussi exigeantes qu'aujourd'hui ! » explique Isabelle. De 1955 à 1970, yaourts et fromages blanc viennent compléter la production de lait cru. En 1970, les frères de Jean-François quittent le nid, lui est encore trop jeune pour travailler à la ferme. On a moins de bras pour faire tourner l'affaire. Décision est prise d'arrêter la production de yaourts.

Le tournant au début des années 80

En 1981, Jean-François s'installe avec ses parents, il rencontre Isabelle l'année suivante. Elle le rejoint à la ferme en 1983. Ses parents sont aussi agriculteurs ; sa formation horticole viendra compléter la formation agricole de son mari. En 1987, les parents de Jean-François prennent leur retraite

EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 patrons :** le couple associé Jean-François et Isabelle Montréer.

- 2 salariés à temps plein :** Astrid, qui a apporté d'Alsace un savoir-faire précieux, et Hélène.

- 2 salariés à mi-temps :** Simon et Yann.

- 1 apprenti :** Benjamin.

et le jeune couple se retrouve à la tête de l'exploitation. Jean-François et Isabelle auront trois enfants, dont Hélène qui fait aujourd'hui partie des effectifs de la ferme.

Des années 90 à aujourd'hui

En 1998, le couple décide de relancer la fabrication des yaourts, tout en continuant de produire du lait cru. Il investit dans du matériel : un labo moderne, des machines de conditionnement, de la communication (avec notamment la mise en place d'un packaging, puis plus tard des outils de vente en ligne). Sur 40 hectares de terres, ils élèvent 45 vaches Prim'Holstein qui sont toutes nées à la ferme, qui sont élevées dans des valeurs de bien-être animal : elles sont au pâturage dix mois de l'année et le fourrage - maïs, foin et herbe - est produit sur la ferme. La maîtrise d'une chaîne complète est un objectif atteint.

Les produits et les nouveautés

Ce sont sans doute les yaourts qui ont fait le succès de la marque : nature, sucrés, sucrés aromatisés vanille, avec morceaux de fruits (12 parfums !), cette gamme déjà fort riche vient d'être enrichie de yaourts infusés. À la ferme de Restédern, on fait aussi du beurre et depuis peu un excellent fromage frais (le Ouzig), lequel sera complété très prochainement par la création d'une tomme. ☀

ET EN BRETON ?

- La ferme : *ar feurm (an ti-feurm)*
- Le fils : *ar mab*
- La fille : *merc'h, ar verc'h* (équivalent féminin de *mab*)
- La fille : *paotrez, ar baotrez*
- Les parents : *kerent, ar c'herent* (dans le sens plus général de la parenté)
- Les parents : *tud, an tud* (nota : *tud* signifie aussi les gens)
- La vache : *buoc'h, ar vuoc'h* (localement : *beoc'h, ar veoc'h*)
- Le Lait : *al laezh*
- Le beurre : *an amann*
- Le yaourt : *ar yaourt*
- Le fromage : *ar formaj (ou fourmaj)*
- Le mariage : *an dimeziñ (an eured : la noce)*
- Une machine : *ur mekanik*
- Le maïs : *ar maiz*
- Le foin : *ar foenn*
- L'herbe : *ar yeot (parfois geot)*

Petite explication sur les changements qu'on voit parfois au niveau de la première lettre des mots (qu'on appelle « mutation ») : c'est le mot qui précède qui est l'élément déterminant. Ainsi, la présence du mot *ar* (= le) change le *k* en *g* (*kériadenn* ; *ar gériadenn*), le *b* en *v* (*buoc'h* ; *ar vuoc'h*) et le *m* en *v* (*milin* ; *ar vilin*) ou encore le *p* en *b* (*paotrez* ; *ar baotrez*).



PLOUIGNEAU... DANS L'AGGLOMÉRATION



Les mobilités, un enjeu social et environnemental

Les enjeux du territoire en matière de transport sont aujourd'hui de répondre à la fois aux besoins sociaux et aux impératifs écologiques. Roger Héré, premier adjoint au maire, est aussi vice-président de Morlaix Communauté en charge des mobilités. Nous nous sommes entretenus avec lui sur ce rôle et les projets en cours qui concernent aussi bien Plouigneau que les communes de l'agglomération.

Linéotim | 17 place Cornic - 29600 Morlaix | 02 98 88 82 82
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h | le samedi de 10 h à 12 h 30

La mobilité, c'est une question sociale importante selon vous ?

Oui, vitale même ! La liberté et la facilité de déplacements sont un droit pour chaque individu et il est absolument essentiel que chacun puisse accéder aux services du quotidien, aller au travail, chez le médecin, faire des courses, etc. C'est une affaire d'égalité et de cohésion sociale et territoriale. Cela pose aussi de nombreuses questions quant



Nous travaillons aussi sur le développement des mobilités solidaires en particulier en milieu rural

à la santé publique et à la qualité de vie. Aujourd'hui, on parle beaucoup de pouvoir d'achat, il est important que tous les habitants de notre territoire puissent se déplacer, d'autant que la voiture est de plus en plus coûteuse : les prix de l'énergie ont augmenté de 22 % entre février 2021 et février 2022. C'est très préoccupant pour certains ménages. Qu'est-ce qu'il y a comme solutions pour un ménage en difficulté si l'on n'a plus les moyens de mettre de

l'essence dans sa voiture ? Comment aller au travail ? Emmener les enfants à l'école ? Cela peut mener à une sorte de spirale infernale : perte de l'emploi, déscolarisation, problèmes de santé. C'est notre rôle d'élus d'empêcher que ce scénario puisse se produire. Au-delà de cette question des besoins vitaux, il y a aussi celle de la cohésion sociale. Nous souhaitons rassembler les gens autour de cette réflexion.

Et sur le plan écologique ?

Il y a urgence à agir de ce côté-là aussi. En France, le transport génère 31 % des émissions de gaz à effet de serre. On peut baisser ce chiffre si on s'y met tous collectivement. C'est en ce sens que Morlaix Communauté met en place son plan de mobilité : il s'agit d'une réflexion qui vise à repenser et faire évoluer les transports collectifs urbains et périurbains, à développer ce qu'on appelle les modes actifs de mobilité (le vélo en particulier), le développement de l'autopartage et du covoiturage. Il s'agit aussi de rassembler les gens autour de valeurs citoyennes, les mobilités solidaires : on a la chance sur notre territoire de pouvoir compter sur les forces vives d'un très grand nombre de bénévoles qui animent nos associations chaque jour, cela signifie que les habitants de Morlaix Communauté ont ces valeurs de citoyenneté et que l'on

peut compter sur ces énergies. Nous souhaitons les encourager à développer l'autopartage et le covoiturage qui sont évidemment plus responsables et moins impactants. Nous travaillons aussi sur le développement des mobilités solidaires en particulier en milieu rural : on pourrait appeler ça « le transport d'utilité sociale » qui s'appuierait sur des structures associatives. Ainsi, un jeune retraité, une personne qui travaille à temps partiel pourraient conduire des élèves jusqu'à leur établissement scolaire, prendre en charge des voyageurs en journée, etc.

Qu'est-ce que Morlaix Communauté va mettre

en place pour les transports collectifs ?

La liberté et la facilité de déplacements sont un droit pour chaque individu et il est absolument essentiel que chacun puisse accéder aux services du quotidien.

Si on veut compter sur les habitants, il faut évidemment leur donner les moyens. Notre réflexion politique et notre étude nous poussent à mettre en place, dès le second semestre 2022, la gratuité des transports collectifs sur l'ensemble du territoire. Environ 1200 familles sont concernées par les transports scolaires, qui représentent 60 % des déplacements en transports collectifs. Si on a deux enfants qui prennent le car scolaire, on paye aujourd'hui 342 €, c'est un budget important pour de nombreux foyers. Et au-delà de cette question de pouvoir d'achat, notre objectif est d'inciter les habitants du territoire

PLOUIGNEAU... DANS L'AGGLOMÉRATION

à prendre davantage les transports en commun : leur gratuité y contribuera de toute évidence.

Et le vélo alors, quelle place comptez-vous lui donner ?

Là aussi, Morlaix Co veut mettre à disposition de ses habitants les équipements nécessaires. Pour cela, on a mis en place, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, une aide de 500 € (pour les foyers les plus modestes) en plus des 200 € financés par l'État, et chaque foyer peut prétendre à une prime qui se calcule selon ses revenus (voir notre infographie). Début juin 2022, 201 personnes avaient déjà bénéficié de cette prime. C'est aussi très bon pour l'économie locale, car les ventes de VAE dans nos commerces partenaires ont pu enregistrer un chiffre d'affaire de + 367 170 €, grâce au dispositif !

Et bien entendu, se déplacer à vélo nécessite d'avoir les équipements sécurisés qui vont avec. On ne peut pas demander aux habitants de circuler à vélo si les routes sont dangereuses. Concrètement, aller travailler en vélo de Plouigneau à Morlaix aujourd'hui n'est pas très encourageant, mais nous allons mettre en place, avec le Conseil départemental du Finistère et Morlaix Communauté, une piste cyclable bi-directionnelle qui sera complètement sécurisée. D'autres communes de l'agglo travaillent sur des projets similaires. ●

LA MOBILITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

TRANSPORTS EN FRANCE

31 %

des émissions de gaz à effet de serre, en France, ont les transports (dans leur ensemble) pour origine.

9 déplacements sur 10
se font par la route,

dont les mobilités du quotidien, qui représentent

70 %

du total des émissions de GES du transport.

LES TRANSPORTS COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE DE MORLAIX CO

TRANSPORT SCOLAIRE

2 265

abonnés en 2021

La gratuité des transports collectifs = une hausse du pouvoir d'achat

190 € de gain pour l'abonnement d'un enfant, 342 € pour 2 enfants, 428 € pour 3 enfants, 504 € pour 4 enfants. **280 € de gain** pour un abonnement tout public. **250 € de gain** pour un abonnement senior
44 personnes en ont bénéficié

AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

500 €

(Morlaix Co) + 200 € (État)
Foyer revenus < ou = à 13 489 €
101 personnes en ont bénéficié

200 €

(Morlaix Co)
Foyer revenus entre 13 489 € et 20 234 €
56 personnes en ont bénéficié

100 €

(Morlaix Co)
Foyer revenus > à 20 234 €
44 personnes en ont bénéficié

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Loi Zéro phyto Dame nature reprend ses droits

Notre commune nous offre un environnement riche en espaces naturels, boisés, paysagés ou aquatiques (plans d'eau, rivières, zones humides...). La commune compte pas moins de 25 hectares de tonte et autant en massifs et haies.

DEPUIS 2020, sous l'impulsion de la commission Environnement et développement durable, l'engagement de la municipalité s'est concrétisé par plusieurs opérations vertueuses : plantation du bois des naissances à Caout, installation de 3 sites d'éco-pâturage, mise en place d'ateliers zéro-déchets ou encore implantation récente d'un composteur collectif dans le quartier de Kerbriand. Ces initiatives interviennent dans un contexte plus général que doit gérer la commune : l'application de la loi « Zéro phyto ».

2017, interdiction des pesticides !

Préserver l'eau de toute pollution, permettre la régénération des sols, renforcer la pollinisation des plantes, cultiver des légumes sains, tout simplement protéger notre santé et notre écosystème... des ambitions pleines de bon sens, recherchées à travers l'arrêt des pesticides.

Pour les particuliers, dès le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée et depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage de ces produits leur sont interdits. Nul n'est censé ignorer la loi ! S'y soustraire pour l'entretien de vos jardins ou de vos trottoirs peut vous ex-

poser à des sanctions importantes de la part de la police de l'environnement.

Des adaptations nécessaires
Cette (ré)évolution concerne également les communes (et les autres collectivités). Depuis 2017, les personnes publiques ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles au public. Depuis cette date, la commune n'est donc plus autorisée à utiliser, sur le domaine public ou privé de l'État, les herbicides contre les herbes indésirables (les « mauvaises herbes »), les insecticides et les fongicides (pour les maladies causées par les champignons).

Ces restrictions ont modifié les méthodes de travail de l'équipe des espaces verts composée de 4 personnes à l'année et de 2 personnes en renfort entre avril et septembre.

Des méthodes alternatives
Pour répondre à ces exigences, les équipes, très sensibilisées sur le sujet, ont mené un travail sur la nature même des plantations. Si des plantes à floraison annuelle étaient toujours les jardinières et parterres, sur plusieurs sites, il a été choisi de planter des vivaces (épimedium, géranium vivace...) ou des rampants

(lierre, phlox rampante...) afin de limiter le travail de désherbage. Ces plantes, souvent d'origine locale, nécessitent également un apport plus limité en eau. Dès que possible, un travail de paillage est réalisé (misanthus, chanvre... notamment) sur de la toile tissée biodégradable. Vous pourrez notamment observer ces travaux le long de la piste cyclable de l'avenue du Maréchal Leclerc, près du parking du terrain de foot ou encore sur le « rond-point des champignons ».

Les méthodes de travail ont également évolué avec un retour au travail manuel (sarclage, désherbage) et mécanique pour l'entretien des trottoirs (brosse montée sur les débroussailleuses, balayeuse louée auprès de la commune de Plourin-lès-Morlaix). Une attention particulière est également donnée à l'entretien des abords des nombreux monuments patrimoniaux présents sur la commune (églises, chapelles...). Ces travaux, très chronophages pour les équipes, nécessitent régulièrement le renfort des équipes des espaces verts des Genêts d'Or.

À terme, une cartographie communale pourrait voir le jour afin de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts. Chaque parcelle communale n'a pas vocation à être entretenue de la même façon ou aussi régulièrement. Sur certains secteurs naturels, des prairies fleuries ou encore des zones de fauchage tardif, nécessitant peu d'entretien annuel, pourraient voir le jour. À tout un chacun d'accepter que la nature reprenne ses droits.

Sensibiliser la jeunesse
La situation du cimetière était un cas particulier. L'arrêt de l'usage des produits de traitement n'est entré en vigueur que le 1^{er} juillet 2022. Pour entretenir ce lieu de recueillement, la municipalité envisage plusieurs options (sablage, engazonnement partiel...) mais, déjà, dès cet été un désherbage manuel a été mis en place en associant la jeunesse ignaciennes à travers l'opération « argent de poche ». Encadrés par les agents des espaces verts, plusieurs adolescents ont travaillé les 6 et 7 juillet dernier au nettoyage du cimetière.

Éduquer notre jeunesse et la sensibiliser aux enjeux de préservation de la nature pour en faire des citoyens informés et respectueux de leur environnement fait également partie des ambitions de l'équipe municipale.

Éduquer notre jeunesse et la sensibiliser aux enjeux de préservation de la nature pour en faire des citoyens informés et respectueux de leur environnement fait également partie des ambitions de l'équipe municipale.

JANVIER

NAISSANCES

- Le 10, Lyv GUÉRINEAU CREIGNOU
- Le 16, Nesma RAMADANI
- Le 16, Estebann LE ROLLE SALO
- Le 16, Jaâde GODIN
- Le 23, Mattéo SAOUT
- Le 31, Lina SANHAJI

DÉCÈS

- Le 3, Thérèse BOURVEN, veuve BOURVEN, 82 ans
- Le 14, Emmanuel LE GALLIC, 48 ans
- Le 15, Marie-Louise COUILLERS, épouse HIRSCHI, 80 ans
- Le 18, Michèle MARTIN, épouse POIDEVIN, 67 ans
- Le 18, Alice HUON, veuve JAOUEN, 95 ans
- Le 24, Dolores FERNANDEZ GONZALEZ, veuve PEREZ PAZ, 85 ans

FÉVRIER

NAISSANCES

- Le 7, Angy NICOL
- Le 22, Constance NEA

DÉCÈS

- Le 4, Marie, Thérèse TANGUY, veuve BARBIER, 90 ans
- Le 10, Mauricette NOIRIEL, épouse ENGUERRAND, 69 ans

DÉCÈS

- Le 1^{er}, Jean-Pierre LE DEUNFF, 90 ans

- Le 24, Yves, François, Marie RIOU, 88 ans
- Le 27, Yvette CALLAREC, veuve CLOAREC, 88 ans

MARS

NAISSANCES

- Le 3, Maël SOIGNIER
- Le 4, Gabrielle LEONETTI
- Le 19, Yanis LUBINEAU

DÉCÈS

- Le 3, Monique, Marie GUÉGAN, veuve GODEST, 72 ans
- Le 13, François, Marie REMEUR, 86 ans
- Le 13, Anne, Marie, Thérèse GOUEZ, veuve PAILLER, 89 ans
- Le 19, René TOULGOAT, 78 ans
- Le 22, Yvonne RIVOALEN, veuve PIOLOT, 99 ans

AVRIL

NAISSANCES

- Le 1^{er}, Sorën NÉDELLEC
- Le 10, Lyssandro PUIL
- Le 17, Axel LE LEVIER

- Le 20, Louisa COSQUER
- Le 25, Leyanna POLARD-DEMELA
- Le 28, Nina MALÉFANT

DÉCÈS

- Le 1^{er}, Jean-Pierre LE DEUNFF, 90 ans

- Le 9, Émile JAOUEN, 71 ans
- Le 19, André GOLIAS, 70 ans
- Le 25, Philippe AUDREN de KERDREL, 67 ans

MARIAGES

- Le 8, Jean-Hervé, Louis QUÉAU et Clémence, Louise, Marie THÉRÉNÉ
- Le 30, Victor COLIN et Elise MARC

MAI

NAISSANCES

- Le 4, Lenny FLOC'HLAY
- Le 13, Nina N'DIAYE
- Le 31, Enaël CAR

DÉCÈS

- Le 10, Jean LE NAY, 75 ans
- Le 10, Hervé GUILLEMANT, 75 ans
- Le 11, Robert GOACHET, 72 ans
- Le 16, Michel TALARMAIN, 72 ans
- Le 18, Mathieu LECTEZ, 43 ans
- Le 18, Jeanne LE MEUR, épouse HUON, 85 ans
- Le 20, Marcel PAUTROT, 91 ans
- Le 21, Yvonne BLIMOND, veuve LHÉNAFF, 89 ans

MARIAGES

- Le 7, Nicolas PLUSQUELLEC et Coralie DESREUX
- Le 21, Gildas DLUZ et Sylvie REGUER
- Le 28, Ayoub SANHAJI et Pauline QUENTEL

L'OPPOSITION

NOTRE OBSESSION : LE POUVOIR D'ACHAT DE NOS CONCITOYENS IGNACIENS

Durant les nombreuses années durant lesquelles nous avons été en charge de la gestion de la commune de Plouigneau, nous avons toujours eu un principe de base : protéger au maximum le pouvoir d'achat des Ignaciens. Le contexte actuel dans lequel est plongé notre pays est particulièrement anxiogène. La guerre d'Ukraine génère une inflation galopante, qui jour après jour ampute les possibilités financières de tous. Cette réalité angoissante aurait dû inciter, l'actuelle majorité municipale à la plus grande prudence et à la plus grande modération tant au niveau de l'imposition locale qu'à celui des projets porteurs de frais de fonctionnement récurrents. Le débat qui s'est tenu le 30 mars dernier lors du vote du budget municipal s'est soldé par des décisions inverses à ces principes de prudence et de modération.

• Décision a été prise d'augmenter le taux

de la taxe foncière de 0,50 %, ce qui fait qu'avec l'augmentation de la valeur locative de 3,4 % fixée par l'État, du nouvel impôt foncier de 3 % créé par la communauté d'agglomération, le taux réel d'augmentation pour chaque contribuable propriétaire d'une maison sera de plus de 11,50 % cette année.

Pour exemple une maison taxée à hauteur de 957 € en 2021, sera imposée en 2022 à un montant de 1 067 €, soit une augmentation de 110 € !

Or d'après les chiffres de l'INSEE, Plouigneau compte 85,9 % de propriétaires occupants. Chacun peut faire le calcul le concernant...

2. Un projet de boulodrome, légèrement pharaonique (coût annoncé 850 000 €) a été présenté.
3. Un nouveau poste de chargée de communication (si on a bien compris à

usage interne) sera créé (pour quel coût ?).

- Après acquisition de l'ancienne station service de la rue du 9 août, la bibliothèque-médiathèque actuelle serait transférée dans ces nouveaux locaux. Ces trois derniers points étant évidemment porteurs de coûts d'investissements très lourds et de frais de fonctionnement exponentiels et perpétuels. Nous nous sommes bien entendu opposés à toutes ces décisions et avons voté contre le budget. Cette politique de la majorité municipale se révélera de plus en plus pénalisante pour le pouvoir d'achat de chaque Ignaciens. ●

Les conseillers d'opposition : Rollande LE HOUEROU, Johnny DELEPINE, Pierre-Yves MINEC, Jean-Michel DOUBROFF, Jean-Claude BILLET, Bernard LE VAILLANT

RETOUR SUR

MORLAIX ARTS TOUR

« Je m'appelle Jérémy Syro. Je viens de Metz, ville où j'ai grandi. J'ai découvert le graffiti en 2004 mais c'est en 2013 que je peins mon premier portrait et que je décide de me consacrer au réalisme.

Ma série d'ombres chinoises est directement inspirée par mon neveu de 3 ans qui aime beaucoup ce jeu. J'ai choisi de représenter l'ombre du lièvre pour le mouvement des mains qui se prêtait bien au format du mur que je devais peindre.

Morlaix est une très jolie ville, à taille humaine avec son identité architecturale et son histoire. J'ai réellement apprécié me balader dans cette région pendant une semaine, cette nature à l'état brut est très inspirante.

Plouigneau était également un lieu très agréable pour y réaliser ma peinture, j'ai été très bien accueilli par les habitants que je remercie de m'avoir manifesté leur soutien tout au long de la réalisation de ma fresque. »



RETROUVEZ-NOUS SUR

PLOUIGNEAU.FR



Direction de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau • **Comité de rédaction** Laurent Boussard, Daniel Duval, Mariane Gauthier, Roger Héré, Philippe Le Basque, Jean-Yves Le Comte, Bérénice Manac'h, Violaine Pierret, Alain Simon, Sophie Thépault, Krystel Thos, Hervé Lautrou / KLT • **Photos et illustrations** Mairie de Plouigneau, Jean-Yves Le Comte, Violaine Pierret, Morlaix Communauté, NorWest design, WB Studio, DR • **Conception-réalisation** NorWest design, Morlaix • **Impression** 3 000 ex., Imprimerie de Bretagne • ISSN 2824-2467